



ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

montant des pensions

Question écrite n° 80589

Texte de la question

M. Kléber Mesquida souhaite attirer l'attention M. le ministre délégué à la sécurité sociale, aux personnes âgées, aux personnes handicapées et à la famille sur le pouvoir d'achat des personnes retraitées. En effet, dans cette catégorie de population, une majorité des couples perçoit, en moyenne chaque mois, moins de 720 euros. Or, si l'on s'en tient au seuil de pauvreté fixé par l'INSEE, c'est-à-dire 600 euros par mois et pour une personne seule, les retraités sont donc, pour la plupart, touchés par la pauvreté. De plus, et au regard de l'augmentation constante du coût de la vie (augmentation du gaz, des loyers, etc.), les personnes âgées retraitées sont l'une des catégories les plus exclues de notre société. Aussi, il lui demande quelles mesures il compte prendre pour que les retraités puissent vivre dignement et retrouver leur pouvoir d'achat, et s'il compte, pour ce faire, revaloriser et augmenter, de manière significative, les retraites les plus basses et les pensions de réversion.

Données clés

Auteur : [M. Kléber Mesquida](#)

Circonscription : Hérault (5^e circonscription) - Socialiste

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 80589

Rubrique : Retraites : généralités

Ministère interrogé : sécurité sociale, personnes âgées, personnes handicapées et famille

Ministère attributaire : santé, jeunesse et sports

Date(s) clé(e)s

Question publiée le : 13 décembre 2005, page 11473